

# CAC 2024/ SARL ECU LINE ALGERIE – (AG 2025)

*Rapport de Commissariat aux comptes, relatif à l'exercice 2024 de la SARL ECU LINE ALGERIE*



**Me Rabah BELHADI**

Commissaire aux comptes agréé & assermenté auprès des tribunaux

Adresse : cité 358 logts Bât 22 N°02 Boumerdes (Algérie)

Mail : [belhadi.rabah@gmail.com](mailto:belhadi.rabah@gmail.com) – Tel : (00213) 06 61 76 07 06

Alger, le 20 /04/ 2025

Monsieur le Président et Membres de l'Assemblée Générale  
de la SARL ECU LINE ALGERIE

Monsieur le Président et Membres de l'Assemblée Générale de la ECU LINE ALGERIE, En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, suite à votre assemblée générale de la SARL ECU LINE ALGERIE, domiciliée au ; route N° 02 EL MAGHARIA HUSSEIN DEY ALGER. Enregistrée sous le numéro RC :16/00 – 0967623 ب 05, N° d'agrément valable jusqu'au 10/07/2030, NIF : 000516096762391, article d'imposition : 16093101249. Nous avons l'honneur de vous présenter ci-après le rapport des travaux effectués couvrant l'exercice comptable 2024.

Conformément à l'article 715 bis alinéa 2 du décret législatif N°93/08 du 25/04/1993 modifiant et complétant l'ordonnance N°75/59 du 26/09/1975 portant le code de commerce et l'article 23 alinéa 2 de la loi 10/01 du 29/06/2010 relative à la profession de commissaire aux comptes.

**A cet effet ; en prenant compte nos analyses, selon les résultats de nos travaux de commissariat aux comptes effectuées concernant l'exercice 2024 de la SARL ECU LINE, en utilisant la méthode de travail sur échantillonnage, conformément à la norme Algérienne d'audit N° 530. Les comptes de l'entreprise sont conformes, sincères et reflètent une image fidèle de l'entreprise, sans aucun constat d'anomalie significative.**



Conformément à l'article 715 bis alinéa 2 du décret législatif N°93/08 du 25/04/1993 modifiant et complétant l'ordonnance N°75/59 du 26/09/1975 portant le code de commerce et l'article 23 alinéa 2 de la loi 10/01 du 29/06/2010 relative à la profession de commissaire aux comptes.

Précisant que le représentant légal de l'entreprise (Gérant) est exclusivement responsable de l'informations transmises au commissaire aux comptes, il doit également signaler au commissaire aux comptes tout évènement impactant la substance, la continuité de l'exploitation et le management légal de l'entreprise.

Les travaux de commissariat aux comptes ont consisté sur la méthode de travail sur échantillonnage.

Ce présent rapport comporte huit (08) parties :

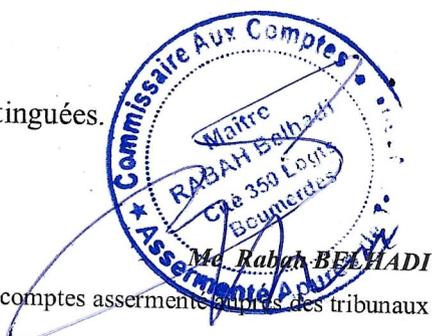
- Le rapport général ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le rapport spécial de certification du montant global des cinq salariés les mieux rémunérés au titre de l'exercice 2024 ;
- Le rapport spécial des avantages particuliers accordés au personnel ;
- Le rapport spécial sur les résultats des cinq derniers exercices ;
- Le rapport spécial sur les procédures de contrôle interne ;
- Le rapport spécial sur la continuité de l'exploitation de la société ;
- Les états financiers (bilan, tableau des comptes de résultats et annexes comptables ;

Selon nos questionnaires auprès du gérant et nos échantillons d'audit légal, aucun évènement majeur n'a impacté la substance, les actifs et la continuité d'exploitation de l'entreprise lors de cet exercice 2024 objet de nos travaux de commissariat aux comptes. On peut mentionner l'information de changement de gérance, signalée lors de nos travaux d'audit légal relatif à l'exercice 2024.

**A cet effet, nous certifions sans aucune anomalie, les états financiers sont établis conformément à la réglementation Algérienne en vigueur en utilisant le logiciel DLG agréé. Et ils sont sincères, transparents et représentent une image fidèle de l'entreprise.**

Nous restons à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations que vous souhaiteriez éclaircir sur le contenu de ce rapport.

Veillez agréer, Messieurs, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Commissaire aux comptes assermenté auprès des tribunaux

Messieurs les Membres de  
L'Assemblée Générale Ordinaire de la ECU-LINE ALGERIE

1. RAPPORT GENERAL DE CERTIFICATION

Mesdames et Messieurs Membres En application des dispositions contenues dans la loi n°10-01 du 29.06.2010, notamment ses articles 23 & 25, de l'article 715 bis 4 du code commerce et du décret exécutif n° 11-202 du 26.05.2011 fixant les normes des rapports du commissaire aux comptes, des modalités et délais de leur transmissions, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'exécution du mandat de commissaire aux comptes de la **SARL ECU LINE ALGERIE**, que vous avez bien voulu me confier et vous présenter mon rapport relatif à la mission de contrôle que j'ai effectuée sur les comptes de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2024.

Les contrôles que j'ai effectués sur les comptes sociaux de l'exercice 2024 ont été menés de manière à obtenir l'assurance raisonnable qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages et échantillonnage, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse transmis où le gérant assume toute responsabilité de leur contenu. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par les Gestionnaires ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Mes vérifications ont consisté à :

- Examiner par sondage et échantillonnage les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes ;
- Apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

## 1.1. Synthèse des observations sur les états financiers de l'exercice 2024

### 1.1.1. Rappel des différents contrôles effectués au niveau de la société : A noter que tous ces contrôles ont été fait sur la base de la méthode d'échantillonnage

- Evaluation du système comptable en place et de la procédure de traitement des informations ;
- Vérification de l'existence des livres légaux ;
- Vérification de la régularité des écritures comptables et des états comptables de fin d'exercice (balance, bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et variation des capitaux) ;
- Rapprochement des comptes de la balance avec ceux du grand livre et des états de synthèse ;
- Vérification de l'existence des biens immobilisés (investissements) ;
- Vérification des facturations de l'exercice, par rapport aux commandes et aux acceptations des clients et par rapport aux encaissements de l'exercice ;
- Vérification des analyses des comptes de tiers et comptes rattachés de créances et de dettes ;
- Vérification des brouillards de caisse et de banque ;
- Vérification des déclarations fiscales (G.50) de l'exercice par rapport aux données comptables ;
- Vérification des déclarations et de la situation avec la CNAS ;
- Rapprochement du solde bancaire comptable avec l'extrait de compte de la banque ;
- Rapprochement du bilan fiscal avec la balance des comptes et le bilan comptable ;
- Contrôle des charges et produits de l'exercice et vérification du respect du principe de séparation des exercices.

### 1.1.2. Résumé des observations et/ou réserves sur les procédures de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 25 de la loi n°10-01 du 29.06.2010 et de l'article 2 du décret exécutif n°11-202 du 26.05.2011 portant normes des rapports du commissaire aux comptes, nous faisons état de commentaires suivant sur les domaines qui ont un rapport direct avec le contrôle interne. La plupart des observations ci-dessous reprises sont portées à votre connaissance.

Nous avons constaté que l'entreprise dispose d'une maîtrise des flux opérationnels suivant les reporting apporté dans le logiciel comptable où nous avons recommandé de formaliser toutes les procédures existantes par segment d'organigramme. Cela a été pris en considération activement avec suivi lors de nos travaux relatifs à l'exercice 2024, dans ce contexte selon nos échantillons et questionnaires nous n'avons aucune réserve significative sur une éventuelle perte de substance ou continuité d'exploitation. Donc le contrôle interne est conforme assure la pérennité de l'entreprise SAR ECU LINE ALGERIE.

#### 1.1.3. Tenue des livres et registres légaux

Suite à nos investigations, nous avons constaté que l'entreprise dispose de tous les livres légaux, nécessaires à l'activité.

#### 1.1.4. Observations sur les états financiers 2024 établis par la société

Le représentant légal et Le directeur financiers nous ont présenté Les états financiers prévus obligatoirement par le SCF comprennent, outre le Bilan, le compte de résultat, TFT, variation des capitaux propres et les annexes. Qui ont été établis et présentés par la société SARL ECU LINE ALGERIE, conformément à la réglementation en vigueur. **A cet effet l'entreprise utilise le logiciel « DLG » agréé & conforme selon les obligations d'enregistrements comptables, imposées par le ministère de finances Algérien.**

## OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE DE L'EXERCICE 2024

A travers nos analyses d'échantillons & investigations liées, de notre mission d'audit légal de l'exercice comptable 2024 et compte tenu des diligences que j'ai accomplies selon les recommandations de la profession, au terme des sondages et échantillonnages effectués et sous réserves des points développés en détail dans le corps de rapport et notre management lettre objet de suivi lors de nos travaux de l'exercice prochain 2025, **j'estime être en mesure de certifier que les comptes sociaux de l'entreprise SARL ECU LINE ALGERIE tels qu'ils sont présentés au 31/12/2024, sont réguliers, sincères et représentent une image fidèle de l'entreprise.**

Comptes arrêtés de la SARL ECU LINE ALGERIE au 31/12/2024 :

- Un bilan où l'actif & passif sont équilibré, dont le total net est de : **1 441 994 733,40 DZ** ; Avec une augmentation de l'ordre de 48% par rapport à 2023, cela consolide l'actif net de l'entreprise
- Un compte de résultat qui affichait à fin 2024 un bénéfice de l'ordre de **132 325 381,14 DZ** avec une augmentation de l'ordre de **51% par rapport à 2023.**

Nous vous prions de croire, Messieurs, en notre haute considération.

**Me Rabah BELHADI**

Commissaire aux comptes assermenté auprès des tribunaux.



Fait à Boumerdès, le 20/04/2025

Messieurs les Membres de  
L'Assemblée Générale Ordinaire

## 2. RAPPORTS SPECIAUX

### 2.1. Rapport spécial sur les informations contenues dans le rapport de gestion

En vertu des dispositions de l'Article 584 du Code de Commerce, relatif à l'élaboration du rapport de gestion par le gérant de l'entreprise. En exécution des dispositions légales prévues par le Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous informer que votre rapport de gestion est conforme & le contenu reflète la réalité constatée lors de nos travaux.

### 2.2. Rapport spécial sur les conventions réglementées

Aux termes de l'article 628 du décret législatif N°93/08 du 25 Avril 1993 modifiant et complétant l'ordonnance 75/59 du 26.09.1975 portant code de commerce « Toute convention entre une Société et l'un de ses administrateurs, soit directement ou indirectement soit par personne interposée, doit être soumise à peine de nullité, à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale, après rapport du commissaire aux comptes. Il en est de même pour les conventions entre une Société et une autre entreprise, si l'un des administrateurs de la Société est propriétaire associé ou non, administrateur ou directeur de l'entreprise ».

En exécution des dispositions légales prévues par le Code de Commerce, selon nos questionnaires d'audit & documents reçus par le gérant et le responsable comptable et financier de la SARL ECU LINE ALGERIE, qu'aucune transaction n'a été enregistrée.



### 2.3. Vérfications des cinq salaires les plus élevés payés en 2024

- Conformément aux dispositions de l'article 680 du code de commerce et de l'article 25 alinéa 4 de la loi n°10-01 du 29.06.2010 relative aux professions d'expert-comptable, commissaire aux comptes et de comptable agréé, nous certifions exact le montant des rémunérations des cinq personnes les mieux rémunérées, mentionné dans le document établi par l'organe de gestion et le comptable mandaté à ce titre de l'entreprise SARL ECU LINE ALGERIE

N°	Nom et Prénom	Fonction	Salaire de Poste
1	MANI SOFIANE	DIRECTEUR GENERAL	15 622 800,56
2	SISBANE MOURAD	DAF	5 654 057,16
3	FATNASSI Ali	Responsable Commercial	4 240 542,87
4	LARDJANE AMINE	Responsable Commercial	2 833 270,14
5	ZEKRI KAMEL	GERANT	2 198 799,72
		<b>TOTAL</b>	<b>30 549 470,45</b>

Nous avons constaté sur l'aspect forme une certaine cohérence d'organigramme et flux sont respecté, en termes d'enregistrement comptable selon nos échantillons pris du module paie/PC COMPTA, les écritures comptables reflétaient la réalité.

### 2.4. Rapport spécial des avantages en nature :

- En application des dispositions de l'article 680 du code de commerce et de l'article 25 alinéas 5 de la loi n° 10/01 du 29 juin 2010 relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, le présent rapport spécial dresse un état des avantages en nature et en numéraire (autres que ceux servis dans les salaires soumis à cotisation) accordées au personnel de l'entité, au cours de l'exercice 2024.

Selon nos échantillons objet de notre questionnaire d'audit les états transmis par le comptable mandaté et le gérant de la SARL ECU LINE ALGERIE, nous notons qu'aucun avantage en nature significatif n'a été accordé aux dirigeants et personnel de la société.

## 2.5. Résultats des cinq derniers exercices

En application des dispositions de l'article 678 alinéa 6 du code de commerce et 25 de l'alinéa 6 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010 relative aux professions d'expert-comptable, commissaire aux comptes et de comptable agréé, le présent rapport spécial donne l'évolution des résultats des cinq derniers exercices.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	87 137 674,68	93 462 234,73	94 295 741,00	103 375 677,00	65 224 830,00	46 699 870,00

En lecture du TCR de l'entreprise indique une réelle évolution depuis plus de 5ans, cela assure la continuité d'exploitation et développement de l'efficience des investissements des associés, car on voit clairement que l'entreprise a été bénéficiaire avec des bonnes perspectives notées dans l'audit de business plan prévisionnel, ce dernier fera l'objet d'une revue analytique lors de nos travaux relatifs à l'exercice 2024. Également l'analyse des cinq dernières années même une certaine stabilité du résultat entre 2022/2024 est dû aux décalages temporels de fin d'année. Cela conforte notre avis d'audit légal que l'entreprise la SARL ECU LINE ALGERIE, assure la préservation de sa substance & actifs.

## 2.6. Menace sur la continuité d'exploitation

En vue des premières investigations et échantillons de notre questionnaire d'audit des documents transmis par les responsables et le gérant, confirme notre analyse émise ci-dessus lors de l'exposition des résultats des deux premières années d'activité. Où nous avons constaté que la continuité de l'exploitation de l'entreprise ECU-LINE ALGERIE, n'est pas menacée et n'est pas compromise non plus, au contraire car l'actif net positif largement loin des seuils de l'article 715 bis 20 du code de commerce, où l'efficience des capitaux investis sur les dernières années en net évolution selon les états financiers transmis objet de présent rapport à travers les ratios de rentabilité et d'actif net positif.

On peut avoir certains indicateurs financiers qui conforte notre avis & échantillons pris ;

Actif net	177 353 247
Rentabilité opérationnelle	39%
Rentabilité	20%
Couverture des dettes (dettes/actifs)	88%

**Donc ; j'estime être en mesure de certifier que la continuité de la SARL ECU LINE ALGERIE est assurée.**

## RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

### Commentaires et remarques sur les comptes clos au 31 décembre 2024

La revue a été réalisée conformément aux normes légales et réglementaires algériennes, notamment juridiques, comptables et fiscales et a donné lieu à tous les contrôles jugés nécessaires en la circonstance.

Ainsi, suivant la méthodologie retenue, les tâches suivantes ont été réalisées :

1. Une bonne tenue comptable via le logiciel DLG, avec un département bien organisé avec des rapprochements mensuels dédié à la comptabilité.
2. Classement et rangement des documents et pièces justificatives disponibles.
3. Bouclage de toutes les taxes avec suivi mensuel.
4. Comparaison des bilans fiscaux avec les balances de chaque exercice.
5. Reconstitution des chiffres d'affaires facturé et encaissé par exercice et par projet. Il y a lieu à noter notre recommandation de créer une réelle comptabilité analytique.
6. Nous n'avons pas constaté l'existence de retraitement significatif entre les états fiscaux et comptables.

## Analyse des états comptable :

### Actif de bilan 2024 :

<b>BILAN (ACTIF)</b>				
<b>LIBELLE</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMO/PROV</b>	<b>NET 2024</b>	<b>NET 2023</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	363 120	285 504	77 616	95 290
Immobilisations corporelles				
Terrainsx				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	24 043 272	16 853 758	7 189 514	10 149 015
Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	9 970 000		9 970 000	11 800 000
Impôts différés actif	11 449 658		11 449 658	1 541 260
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>45 826 050</b>	<b>17 139 262</b>	<b>28 686 788</b>	<b>23 585 564</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>	<b>1 711 456</b>		<b>1 711 456</b>	<b>1 711 456</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	70 503 784	2 636 918	67 866 865	36 562 239
Autres débiteurs	647 626 959		647 626 959	390 214 259
Impôts et assimilés	141 227 921		141 227 921	138 071 388
Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	554 874 744		554 874 744	379 000 789
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>1 415 944 864</b>	<b>2 636 918</b>	<b>1 413 307 946</b>	<b>945 560 131</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>1 461 770 914</b>	<b>19 776 180</b>	<b>1 441 994 733</b>	<b>969 145 696</b>

A titre de recommandation, en sachant que la certification des résultats sont favorables lors des exercices 2024 y compris celui d'avant, malgré cela l'entreprise a enregistré une baisse des des actifs financiers à long terme, ce qui peut être contraignant pour des éventuelles crises éventuelles tel qu'on a constaté lors de la crise de covid ou les crises financières mondiales. A ce titre, je peux recommander aux actionnaires de consolider les actifs à long terme pour garantir une continuité d'exploitation durables à toutes conjonctures.

Prêts et autres actifs financiers non courants	9 970 000		9 970 000	11 800 000
--	-----------	--	-----------	------------

- ✓ Malgré que total des créances couvre les dettes courts termes, mais une rigueur d'optimisation de la trésorerie et autres débiteurs est vivement recommandé.
- ✓ Notre analyse des créances, nous a alerté de faire une vive recommandation de revue des recouvrements des créances, ainsi que la méthode d'enregistrement des clients douteux. Qui doivent être en adéquation avec le code de commerce Algérien y compris le respect des principes de formes & fond inscrits au code civil « tel que la prescription des créances »
- ✓ Nous avons décidé de faire une analyse approfondie des mouvements des comptes clients & leurs provisions liées, lors de nos prochaines interventions d'intérim avec un rapport détaillé en management letter.

Clients	70 503 784	2 636 918	67 866 865	36 562 239
---------	------------	-----------	------------	------------

- ✓ Pour comptes autres débiteur : les techniques spécifiques au secteur imposent les résultats constatés.

Autres débiteurs	647 626 959		647 626 959	390 214 259
------------------	-------------	--	-------------	-------------

Les stocks et immobilisations sont minimales vu la nature de l'activité

- ✓ En termes de trésorerie, vu les spécificités de l'activité :

Trésorerie	554 874 744		554 874 744	379 000 789
------------	-------------	--	-------------	-------------

Passif du bilan 2024

<b>BILAN (PASSIF)</b>		
<b>LIBELLE</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	1 000 000	1 000 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	32 971 956	28 615 072
Ecart de réévaluationx		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	132 325 381	87 137 675
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		
<b>Part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>166 297 337</b>	<b>116 752 748</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières		
<b>Impôts (différés et provisionnés)</b>		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	11 055 910	11 055 910
<b>TOTAL II</b>	<b>11 055 910</b>	<b>11 055 910</b>
<b>PASSIFS COURANTS:</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	407 400 103	180 036 383
Impôts	165 717 015	147 733 083
Autres dettes	691 524 368	513 567 571
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 264 641 486</b>	<b>841 337 038</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>1 441 994 733</b>	<b>969 145 696</b>

Selon nous échantillons d'audit nous n'avons pas trouvé d'anomalie significative sur ce poste de bilan. Car cela a été consolidé par la symétrie par rapport au résultat TCR

Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	132 325 381	87 137 675
--	-------------	------------

- ✓ Nous avons constaté une augmentation significative des capitaux propres sont suite à l'augmentation du CA/RN lors de cet exercice, qui a été favorisé majoritairement aux services supplémentaires liés à la gestion logistique des marchandises reçues.
- ✓ Pour le compte de report à nouveau néant reflète la décision d'affectation des actionnaires.
- ✓ Cependant l'actif net est confortant par rapport à l'article 715 bis 20 de code de commerce, mais il est toujours recommandé d'augmenter le capital social pour faire face à tout situation inopinée ou conjonctures imprévisibles.

<b>l'actif net</b>	<b>166 297 337</b>	<b>116 752 748</b>
--------------------	--------------------	--------------------

- ✓ Lors de l'exercice 2024 les dettes à court terme ont enregistré une augmentation significative en comparant la même période de l'année précédente. A cet effet ; nous envisageons de faire un management-letter très prochainement, pour voir si cette situation est latente dans le temps ou liées généralement aux spécificités de l'activité, car nos travaux d'audit ont révélé que son couvert majoritairement via les actifs courants parallèles qui est de l'ordre de 1 413 307 946 DZ.

<b>TOTAL III</b>	<b>1 264 641 486</b>	<b>841 337 038</b>
------------------	----------------------	--------------------

Notre avis d'audit peut se compléter par la justification de l'accroissement considérable des dettes fournisseurs de plus de 126%, en complétant nos investigations en corrélation pièces justificatives & mouvement de la balance âgée nous pouvons émettre les avis ci-dessous :

- Les spécificités techniques de secteur de l'entreprise impose l'état des fournisseurs suivant :

Fournisseurs et comptes rattachés	407 400 103	180 036 383
-----------------------------------	-------------	-------------

Cependant pour garantir une continuité d'exploitation sereine, une revue avec audit approfondie des ses mouvement sera effectuée très prochainement assorti d'un avis détaillé en management letter.

Tableau de comptes de résultat TCR 2024

<b>COMPTE DE RESULTAT/NATURE</b>		
LIBELLE	2024	2023
Ventes et produits annexes	442 158 889	252 070 508
Variation stocks produits finis et en cours		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>442 158 889</b>	<b>252 070 508</b>
Achats consommés	-189 407 600	-55 339 578
Services extérieurs et autres consommations	-18 650 484	-16 050 646
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>-208 058 084</b>	<b>-71 390 224</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>234 100 805</b>	<b>180 680 284</b>
Charges de personnel	-59 301 408	-48 418 480
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 923 266	-4 486 908
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>172 876 130</b>	<b>127 774 895</b>
Autres produits opérationnels	293 434	76 023
Autres charges opérationnelles	-2 144 253	-856 579
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	-6 180 593	-3 087 445
Reprise sur pertes de valeur et provisions	5 184 100	
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>170 028 819</b>	<b>123 906 895</b>
Produits financiers	7 527 817	691 808
Charges financières	-348	-98 271
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7 527 468</b>	<b>593 537</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)</b>	<b>177 556 288</b>	<b>124 500 432</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-55 139 304	-36 229 053
Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires	9 908 398	-1 133 704
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>455 164 240</b>	<b>252 838 339</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-322 838 858</b>	<b>-165 700 664</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>132 325 381</b>	<b>87 137 675</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>132 325 381</b>	<b>87 137 675</b>

- ✓ Notre avis d'audit sur cette situation de résultat d'exploitation enregistré dans le TCR, une nette croissance du résultat net, donnant une rentabilité de l'ordre de 51%, consolidant ainsi l'actif net et la continuité d'exploitation de l'entreprise.

Cependant un accru considérable des consommations, cela a été justifier par les décalages temporels imposés par l'activité.

Achats consommés	-189 407 600	-55 339 578
------------------	--------------	-------------

- ✓ A noter également l'enregistrement des impôts différés plus importants vu les décalages temporels enregistrés,

Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires	9 908 398	-1 133 704
---	-----------	------------

- ✓ Cependant il est vivement recommandé d'installer un suivi analytique des flux des couts opérationnel, ce point fera l'objet d'investigation approfondie lors de nos prochain travaux relatif à l'exercice 2025.
- ✓ En termes d'avis d'impacts fiscaux :
  - ✓ Il est bien à noter que l'entreprise a enregistré additionnellement un montant équivalent à **4 356 883,75 DZD**, représente les **5%** réserves légales, sachant que le seuil de l'article 721 du code de commerce équivalent à 10% du capital est atteint. Où l'entreprise peut faire de l'optimisation fiscale & financière ou capitaliste de l'excédent.
  - ✓ La nature de l'activité impose un décalage d'encaissement, malgré que l'impacts fiscal est neutre vu que l'activité est une prestation de services d'où le fait générateur de l'imposition c'est « l'encaissement », néanmoins nous recommandons vivement une approche plus prudente pour déminuer les créances au minimum car elles représentent 96% du total actif. Avec une vive recommandation d'installer un système analytique pour déterminer les réelles marges sur cout de revient.

## Tableau de flux de trésorerie (TFT)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
LIBELLE	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
Encaissements reçus des clients	733 482 868,52	507 531 722,87
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-373 687 948,07	-207 434 706,10
Intérêts et autres frais financiers payés	-948 748,94	-696 548,85
Impôts sur les résultats payés	-38 955 790,00	-29 879 411,00
Opérations en attente de classement (47) !!!!		<b>-110 874,49</b>
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	319 890 381,51	269 410 182,43
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires		-8 454,91
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>	<b>319 890 381,51</b>	<b>269 401 727,52</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles CAUTION	-12 000,00	
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles CAUTION		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-89 050 000,00	-51 680 000,00
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	90 880 000,00	44 980 000,00
Intérêts encaissés sur placements financiers		-146,28
Dividendes et quote-part de résultats reçus		
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>	<b>1 818 000,00</b>	<b>-6 700 146,28</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions effectuées	-145 758 955,77	
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées		
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>	<b>-145 758 955,77</b>	
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasiliquidités		
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>	<b>175 949 425,74</b>	<b>262 701 581,24</b>
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période</b>	<b>379 000 789,35</b>	<b>116 299 208,11</b>
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>554 874 744,34</b>	<b>379 000 789,35</b>
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>	<b>175 873 954,99</b>	<b>262 701 581,24</b>
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>	<b>43 548 573,85</b>	<b>175 563 906,56</b>

- ✓ Selon notre avis, il existe écart de rapprochement de solde TFT et le solde comptable, dû à un problème de paramétrage PC COMPTA/DLG, à voir lors de l'exercice 2024 avec les services techniques du fournisseur de logiciel, pour que le paramétrage soit automatisé, l'écart a été justifié en aval par des régularisations dues aux décalages temporels opérationnelles. D'ailleurs toutes les pièces d'enregistrements objets de nos échantillons sont conformes.
- ✓ Selon nos questionnaires d'audit, les suspens enregistrés se régularisent en N+1 en général.

## Variation des capitaux

LIBELLE	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 971 956,18</b>
Changement méthode comptable 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Correction d'erreurs significatives 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réévaluation des immobilisations 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes payés 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation de capital 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 137 675,41</b>
Changement méthode comptable 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Correction d'erreurs significatives 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réévaluation des immobilisations 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes payés 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation de capital 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	-87 137 675,41
Résultat net de l'exercice 2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>132 325 381</b>
					<b>165 297 337,32</b>

- ✓ Le capital social est stable vu la distribution des dividendes enregistrés & le seuil de l'article 721 du code de commerce équivalent à 10% du capital est atteint. Où l'entreprise peut faire de l'optimisation financière ou capitalistique de l'excédent.
- ✓ Sachant que l'actif net est positif de l'ordre de **177 353 247 DZ**, couvrant largement les obligations de l'article 715 bis 20 du code de commerce, cela assure une marge de sécurité & la continuité de l'exploitation à court et moyen terme.